

Décision portant nomination d'un assistant de prévention dans une unité du CNRS

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 5 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la convention d'application du contrat quadriennal 2009-2012 conclu avec l'Ecole Polytechnique le 24 septembre 2009, portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8539 intitulée « Laboratoire de météorologie dynamique » ;

Vu la décision n° DEC10A004DSI en date du 18 décembre 2009 nommant M. Vincent Cassé directeur de l'unité UMR 8539 ;

Considérant que M. Christophe Pietras a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 7 au 9 novembre 2011 (1^{ère} session) et le 5 décembre 2011 et du 2 au 3 avril 2012 (2^{ème} session)

DECIDE :

Article 1 : M. Christophe Pietras, Ingénieur de Recherche CNRS, est nommé assistant de prévention dans l'unité du CNRS n° UMR 8539, à compter du 4 avril 2012.

M. Christophe Pietras exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Christophe Pietras est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.



Délégation Ile-de-France
Ouest & Nord

www.cnrs.fr

Le Délégué régional

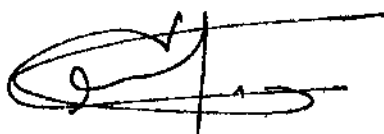
1, place Aristide Briand
92195 Meudon Cedex

T. 01 45 07 52 32
F. 01 45 07 53 35

Article 2 : Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

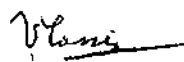
Fait à Meudon, le 26 juin 2012

Visa du délégué régional du CNRS



Gilles Traimond

Le directeur de l'UMR 8539



Vincent Cassé

Visa de l'établissement partenaire

H. J. DROUHIN
Le Directeur Général Adjoint
Chargé de la Recherche

